

Marqueur de Tuyauterie - Gazole - NFX 08-105 - Vinyle Laminé

Référence : E3383098

DESCRIPTION :

- Matière : Vinyle Laminé Autocollant
- Pictogramme GHS : 8 - Risques Mutagènes
- Norme : NFX 08-105
- Résiste entre -40°C et +80°C
- Références : E3380098, E3381098, E3382098, E3383098



INFORMATION PRODUIT

Marqueur de Tuyauterie – Gazole – NFX 08-105 – Vinyle Laminé

Le **marqueur de tuyauterie Gazole en vinyle laminé** est conçu pour l'identification claire, durable et conforme des conduites transportant du gazole dans les environnements industriels et tertiaires. Il garantit une lecture immédiate du fluide circulant, réduisant les risques d'erreur ou d'accident lors des opérations de maintenance ou d'intervention. Fabriqué en **vinyle laminé autocollant**, il assure une adhérence fiable sur différents supports et résiste aux conditions extrêmes d'exploitation. Conforme à la norme **NFX 08-105**, ce modèle est un repère indispensable pour tout système de **marquage des tuyauteries transportant des matières inflammables**.

Caractéristiques techniques

- **Matière** : Vinyle laminé autocollant haute résistance
- **Norme** : Conforme à la norme NFX 08-105
- **Pictogramme GHS** : 8 – Risques mutagènes
- **Plage de température** : Résiste de -40°C à +80°C
- **Fixation** : Adhésif puissant longue durée
- **Coloris** : Marron – dédié au marquage des huiles et liquides inflammables
- **Conditionnement** : Planche de marqueurs prédécoupés



- **Utilisation** : Intérieure et extérieure
- **Compatibilité** : Parfaite adhérence sur tuyauteries métalliques, plastiques et peintes

Avantages produit

- **Conformité réglementaire assurée** : ce marqueur respecte la norme NF X08-105 et le règlement CLP (CE n°1272/2008), garantissant un [marquage des tuyauteries inflammables](#) transportant du gazole en totale conformité.
- **Gain de temps à l'installation** : le format autocollant permet une **pose rapide et intuitive**, sans outil spécifique.
- **Haute durabilité** : le vinyle laminé offre une **résistance optimale aux UV, à l'humidité et aux variations thermiques**, assurant la lisibilité sur la durée.
- **Sécurité renforcée** : les **pictogrammes et couleurs normalisés** permettent une identification immédiate des **matières inflammables** et des risques associés.
- **Polyvalence d'usage** : applicable sur les réseaux intérieurs ou extérieurs, dans les zones industrielles, ateliers ou salles techniques.

À qui s'adresse ce produit ?

Le marqueur de tuyauterie Gazole s'adresse aux **techniciens de maintenance, responsables sécurité, installateurs, ingénieurs d'exploitation et gestionnaires de sites industriels** manipulant des **carburants ou huiles combustibles**. Il est idéal pour les **usines de production, ateliers mécaniques, centrales thermiques, sites pétrochimiques, entrepôts logistiques** ou tout autre environnement où circulent des fluides à risques.

Grâce à sa visibilité et à son adhérence renforcée, il facilite la **gestion des réseaux de distribution** et assure une **traçabilité claire** des conduites sur site.

Installation et conseils d'utilisation

Avant la pose, il est recommandé de **nettoyer soigneusement la surface** du tuyau pour garantir une adhérence parfaite. Appliquer le marqueur sur la zone plane et visible de la canalisation, **à hauteur des yeux** lorsque possible.

Installer les marqueurs :

- à proximité des **vannes, coudes et jonctions murales**,
- tous les **5 à 10 mètres** sur les longueurs droites,
- et dans chaque zone où le sens d'écoulement change.

Le sens du flux doit être indiqué à l'aide des **flèches directionnelles** prévues sur le marqueur. Un contrôle visuel périodique permet de vérifier leur état et d'assurer une signalisation toujours lisible.

Commandez en moins d'une minute et bénéficiez d'un **repérage fiable et durable** de vos installations.

Que dit la loi ?

Le **marquage de tuyauterie** est encadré par la norme **NF X08-105** et le règlement **CLP (CE n°1272/2008)**. Ces textes imposent une codification couleur normalisée afin d'identifier rapidement la nature des fluides transportés :

- **Vert** : marquage des tuyauteries transportant de l'eau
- **Gris** : **marqueurs de vapeur d'eau**
- **Bleu** : **marque l'air comprimé**
- **Ocre/Jaune** : **marqueurs de gaz**
- **Violet** : **indique les acides et bases**
- **Marron** : **marque les huiles et liquides inflammables, dont le gazole**



direction.

Ces dispositifs participent à la prévention des accidents impliquant des **gaz sous pression**, **matières inflammables** ou **matières toxiques**, et s'intègrent à un système global de [panneaux et pictogrammes de danger](#).

Information importante : cet équipement participe à la prévention des risques et doit être choisi en cohérence avec les spécificités de votre site et de votre activité.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. E3380098 Dimensions - 150 x 12 mm

Réf. E3381098 Dimensions - 250 x 26 mm

Réf. E3382098 Dimensions - 355 x 37 mm

Réf. E3383098 Dimensions - 450 x 52 mm

